

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE  
33, RUE DE LA LAUZIÈRE  
05230 LA BATIE NEUVE**

Membres en exercice : 35

Membres présents : 30

Procurations : 5

VOTES : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 28 AVRIL 2026**

N° 2026/4/8

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le vingt-deux avril deux mille vingt-six.

### Présents

Mesdames et Messieurs ACHARD Liliane, ALBRAND Guy, AUBIN Daniel, AUDIER Nathalie, BAULET Bertrand, BERTOCHIO Cédric, BOISSERENQ Josiane, BONNAFFOUX Joël, BREARD Jean-Philippe, CARRET Bruno, CESTER Francis, DISDIER Ludovic, DUBOIS Dominique, DURIF Marlène, FARAMAZ Monique, GARNIER Marie-Josée, KUENTZ Adèle, MERLIER Michèle, MIGNON Anthony, POTIN Sandra, PRINTEMPS Nicole, REYNAUD Laurent, ROUX Lionel, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence, SEIMANDO Mylène, SPOZIO Christine et VANDENABEELE Magali.

### Absents excusés

Mesdames et Messieurs BETTI Alain, CAVALLINO Frédéric, LALLEMAND Chloé, LESBROS Pascal et ROSTAING Hugo.

### Procurations

Monsieur BETTI Alain donne procuration à Monsieur ROUX Lionel ;  
Monsieur CAVALLINO Frédéric donne procuration à Madame BOISSERENQ Josiane ;  
Madame LALLEMAND Chloé donne procuration à Monsieur REYNAUD Laurent ;  
Monsieur LESBROS Pascal donne procuration à Madame ACHARD Liliane ;  
Monsieur ROSTAING Hugo donne procuration à Madame SAUNIER Clémence.

Monsieur le président constate que le quorum est atteint.  
Madame SPOZIO Christine est élue secrétaire de séance.

### **Objet : Désignation des membres du conseil d'exploitation pour la gestion de la régie « Prévention, gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2016 portant à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017, création de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA) ;

Vu la délibération n°2020/5/26 du 11 août 2020 portant création de la régie « prévention, gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés » de la CCSPVA ;

Suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, Monsieur le président propose que le conseil communautaire désigne seize membres pour la composition du conseil d'exploitation (CE) qui assurera la gestion de la régie nommée ci-dessus, sous son autorité et celle des membres du conseil communautaire.

Les modalités sont les suivantes :

- Un membre titulaire par commune soit seize délégués titulaires, issu du conseil communautaire ou à défaut des conseils municipaux des communes membres ;
- Un membre suppléant par commune soit seize délégués suppléants, issu du conseil communautaire ou à défaut des conseils municipaux des communes membres ;

Au moins neuf de ces membres titulaires doivent être issus du conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés désigne les personnes mentionnées ci-dessous afin de siéger au conseil d'exploitation pour la gestion de la régie des ordures ménagères :

<b>Communes</b>	<b>Délégué titulaire</b>	<b>Délégué suppléant</b>
Avançon	CHEVALIER Florence	CHARLEMAGNE Pierre
Bréziers	DUBOIS Dominique	DELAGE Nathalie
Espinasses	SAUNIER Clémence	LENZI Joseph
La Bâtie-Neuve	TRIGO Sébastien	XAILLY Sandrine
La Bâtie-Vieille	CESTER Francis	ROUX-MARCHAND Rudy
La Rochette	DURIF Marlène	CHAIX Christian
Montgardin	REYNAUD Laurent	RICHARD Florian
Piégut	BRANDI Marec	KUENTZ Adèle
Rambaud	BETTI Alain	FABRE Claude
Remollon	AUDIER Jean-Pierre	BALTZ Marie-Line
Rochebrune	HODOUL Bernard	TOUCHE Mireille
Rousset-Serre-Ponçon	MARTINI Stéphane	ASTIER Joël
Saint Etienne-Le-Laus	MANZONI Christophe	CHASTAN Nathalie
Théus	PIFFETEAU Franck	BERTOCHIO Cédric
Valserres	DELACOURT Jean-Marie	MICHEL Gérard
Venterol	ALBRAND Guy	GHIOTTI Emmanuel

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Le président de la Communauté de  
Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

La secrétaire de séance

Monsieur Joël BONNAFFOUX

Madame Christine SPOZIO



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en préfecture le 30 avril 2026.

Et de la publication, le 05 mai 2026.

(Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication)